

Samedi 18 février, la Confédération Paysanne proposait un débat autour d'une implantation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles, à Buziet, en Haut Béarn. Le syndicat a affiché son opposition et a mis en garde les agriculteurs

« Est-ce que nous, paysans, nous avons vocation, à la fois, à remplir nos assiettes et nos compteurs ? Ce n'est pas sûr », proclamait Michel Erbin, le secrétaire régional de la Confédération Paysanne, ce samedi 18 février, à la salle multi-activité d'Escout. À l'occasion du Salon à la ferme de la Confédération Paysanne Béarn, les présents ont assisté à une conférence-débat sur une possible implantation de structure photovoltaïque sur des terres agricoles.

Un sujet d'actualité sur le territoire et plus particulièrement à Buziet, non loin d'Ogeu, chez Gilles Chabanier, paysan retraité. « Nous avons été alertés par la mairie d'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur une zone fougère de 14 hectares, qui était utilisée par les paysans depuis 1974 pour de la litière animale, rapporte-t-il. La commune a décidé, sans le consentement de la population, de bloquer ces terres agricoles pour mettre des panneaux. On est un peu surpris du manque de consultation et l'on s'interroge sur l'implantation de cette infrastructure. »

Une association créée

Jean-Maurice, habitant du village, rembobine : c'est en mars 2020 que la mairie de Buziet est approchée par plusieurs développeurs d'énergie photovoltaïque. Le Conseil municipal, au 4 juin 2021, fait mention de trois sociétés, mais rien n'est encore acté. « Ça n'est qu'un mois plus tard, lors du conseil de juillet 2021, que l'équipe municipale annonce avoir choisi la société Solvéo Energie. Début 2022, la mairie signe une promesse de bail avec cette société, ce qui pousse une partie de la population à réclamer une réunion d'information », rappelle-t-il. La réunion a bien eu lieu le 22 juin 2022, suivie le 25 novembre, d'une seconde en présence d'une porte-parole de Solvéo. Dernièrement, en février, les opposants au projet ont créé l'association Buziet Vivant Authentique.

Cette situation, Loïc Santiago, de la Confédération Paysanne de l'Aveyron, la connaît bien pour être lui-même mobilisé contre trois multinationales sur son propre territoire. Ce dernier, présent samedi, s'interroge : « Comment en est-on arrivé à imposer dans le débat public qu'il allait y avoir, selon le ministère de la Transition, 150 000 hectares de photovoltaïque en France, l'équivalent de la Guadeloupe ou de l'Essonne ? »

L'agriculteur aveyronnais pointe, sous couvert d'un engagement vers les énergies renouvelables, un leurre basé sur « l'endettement du monde paysan. Proposant une location des terres entre 2 500 et 5 000 euros l'hectare, l'agriculteur croit profiter d'un effet d'aubaine ». « Ce principe n'est pas compatible avec la notion d'autonomie financière puisque notre métier, c'est de produire une alimentation saine et de qualité, pas de produire de l'énergie. Nous ne sommes pas des cultivateurs de kilowatts. »

Pour la Confédération paysanne, « une implantation photovoltaïque sur des terres agricoles et forestières n'en reste pas moins une installation de nature industrielle ».

Quelle rémunération ?

Cette conférence, ouvertement hostile à toute nouvelle implantation, a fait réagir Bernard Uthurry. Interpellé sur la question locale de Buziet, le président de la Communauté de communes du Haut Béarn (CCHB) admet en avoir entendu parler, mais ne pas détenir d'éléments particuliers. « Si le photovoltaïque peut contribuer à améliorer des revenus qui sont souvent faibles au regard du travail, je n'y vois pas d'inconvénient, consent-il. Il faut juste s'assurer que cela ne transforme pas nos agriculteurs en énergéticiens. »

Sur cette amélioration des revenus des paysans, Michel Erbin reprend sa casquette de syndicaliste : « Notre mission est de défendre le revenu des paysans. Aujourd'hui, aller sur ce type de solution, serait considérer que l'on ne peut plus vivre de la vente de nos produits, de notre mission de paysan. Qu'on me dise clairement qu'ils veulent faire du "blé" sur de la terre agricole ! Je l'entends, mais nous, on a besoin d'autre chose pour se satisfaire. »

Un second rendez-vous du Salon à la ferme de la Confédération Paysanne Béarn est prévu, samedi 25 février, sur le dossier de l'eau et la question des irrigants.